

« LOI ALUR & TRACFIN »

PRÉSENTATION DE LA FORMATION POUR LES PROFESSIONNELS

Réf. : FIP47A



SÉCURISER VOS PRATIQUES ET TRANSFORMER LA RÉGLEMENTATION EN LEVIER DE CONFIANCE

Comprendre la Loi ALUR et TRACFIN, c'est déjà sécuriser votre activité, vos clients et votre responsabilité professionnelle.

- Grâce à une approche progressive et très opérationnelle, vous découvrirez : les obligations légales incontournables, les risques juridiques et financiers, les procédures TRACFIN à mettre en place, et surtout, comment faire de la conformité un véritable avantage concurrentiel.
- Objectif : exercer en toute sécurité... et gagner en crédibilité.

CE QUE VOUS ALLEZ APPRENDRE

- Comprendre l'esprit de la Loi ALUR et son impact sur votre quotidien,
- Identifier précisément vos obligations professionnelles,
- Sécuriser mandats, informations clients et pratiques commerciales,
- Comprendre le rôle de TRACFIN et les risques liés au blanchiment,
- Mettre en place une procédure interne simple et efficace,
- Savoir quand, pourquoi et comment déclarer un soupçon,
- Transformer la conformité en argument de confiance et de professionnalisme.

En suivant cette formation, vous bénéficierez de :

- **Contenus structurés et concrets**, accessibles à tous,
- **Cas pratiques** réalistes et situations vécues,
- **Outils opérationnels** (check-lists, exemples, modèles).

Que vous soyez agent immobilier, mandataire, gestionnaire locatif, syndic ou dirigeant, cette formation vous permettra de **sécuriser vos pratiques et d'éviter les erreurs coûteuses**.

OBJECTIFS GLOBAUX PÉDAGOGIQUES

A l'issu de la formation, les apprenants seront capables de :

- Expliquer les grands principes de la Loi ALUR,
- Identifier leurs obligations légales et déontologiques,
- Mettre en conformité leurs documents et processus internes,
- Comprendre les enjeux et mécanismes de TRACFIN,
- Appliquer la vigilance client et détecter les signaux d'alerte,
- Réaliser une déclaration de soupçon en respectant la confidentialité,
- Valoriser la conformité dans leur relation client et leur image d'expert.

THÉMATIQUES

- Loi ALUR : cadre général et philosophie,
- Obligations professionnelles issues de la Loi ALUR,
- Déontologie & responsabilité du professionnel,
- TRACFIN : comprendre les enjeux,
- Obligations TRACFIN : mode d'emploi,
- Transformer l'obligation en opportunité.

Formation répondant aux obligations des agents immobiliers, mandataires et salariés des agences immobilières.
L'obligation de formation est 14 heures par an ou 42 heures sur 3 années consécutives.

« LOI ALUR & TRACFIN »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Réf. : FIP47A



FORMATION INNOVANTE 100% E-LEARNING, QUI ALLIE INTELLIGENCE ET INTERACTIVITÉ

Durée : 7 heures (100 % e-learning)

Objectif : maîtriser les obligations Loi ALUR & TRACFIN, sécuriser ses pratiques, réduire les risques juridiques et faire de la conformité un véritable levier de confiance professionnelle.

Programme : 6 modules

Vous souhaitez sécuriser votre activité et éviter les erreurs réglementaires ?

Notre formation « Loi ALUR & TRACFIN » est faite pour vous.

Grâce à une pédagogie claire et des cas concrets, vous apprendrez à : comprendre vos obligations légales et déontologiques, structurer vos procédures internes, anticiper les risques de non-conformité, appliquer TRACFIN de manière simple et sécurisée, renforcer la confiance de vos clients et partenaires.

La réglementation devient alors non plus une contrainte... mais un véritable facteur de professionnalisme et de différenciation.

MODULE 1 - LOI ALUR : CADRE GÉNÉRAL ET PHILOSOPHIE

- Contexte de création de la Loi ALUR,
- Protection du consommateur & professionnalisation du secteur,
- Champ d'application : qui est concerné ?
- Liens avec les cartes professionnelles et la formation continue,
- Responsabilités accrues des professionnels.

> QCM d'évaluation

MODULE 2 - OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ISSUES DE LA LOI ALUR

- Cartes professionnelles (T, G, S),
- Formation continue : durées, contenus, justificatifs,
- Mandats : mentions obligatoires, durée, exclusivité,
- Transparence des honoraires,
- Information précontractuelle du client,
- Sanctions en cas de non-conformité.

> QCM d'évaluation

MODULE 3 - DÉONTOLOGIE & RESPONSABILITÉ DU PROFESSIONNEL

- Code de déontologie des agents immobiliers,
- Devoir de conseil, d'information et de loyauté,
- Responsabilité civile professionnelle,
- Conflits d'intérêts,
- Traçabilité et preuve du conseil donné.

> QCM d'évaluation

MODULE 4 - TRACFIN : COMPRENDRE LES ENJEUX

- Qu'est-ce que TRACFIN ?
- Pourquoi l'immobilier est un secteur à risque,
- Infractions concernées : blanchiment, fraude fiscale, financement du terrorisme,
- Typologies de risques immobiliers,
- Responsabilité personnelle du professionnel.

> QCM d'évaluation

MODULE 5 - OBLIGATIONS TRACFIN : MODE D'EMPLOI

- Vigilance client : identification du client, bénéficiaire effectif,
- Vigilance renforcée,
- Détection des signaux d'alerte,
- Déclaration de soupçon,
- Conservation des documents.

> QCM d'évaluation

MODULE 6 - TRANSFORMER L'OBLIGATION EN OPPORTUNITÉ

- ALUR & TRACFIN comme outils de crédibilité,
- Rassurer vendeurs, bailleurs et acquéreurs,
- Communication transparente et professionnelle,
- Organisation interne & gain de temps,
- Bonnes pratiques & plan d'action personnalisé.

> QCM d'évaluation

COMMENCEZ DÈS AUJOURD'HUI !
Votre conformité mérite une organisation claire,
maîtrisée et sécurisée...

... Faites de vos obligations ALUR & TRACFIN un levier de sérénité,
de crédibilité et de valeur ajoutée pour votre activité.

CADEAU DE BIENVENUE !



Documents BONUS
à télécharger

OFFERTS
POUR TOUTE INSCRIPTION

CONNECT E-FORM
Boostez vos compétences avec l'innovation digitale



SCANNEZ-MOI !

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT
VOTRE 1^{ER} RENDEZ-VOUS SUR
CALENDLY



06 70 74 67 80



contact@connect-e-form.fr



www.connect-e-form.fr